
SOMMET DE L'ÉLEVAGE – Cournon – 3 au 6 octobre 2023

La filière bovine française demande un plan souveraineté au Gouvernement
pour un élevage et une viande bovine durables au service de territoires vivants

Paris, le 2 octobre 2023 – Le défi d'enrayer la décapitalisation pour maintenir une filière viande bovine durable et assurer la souveraineté alimentaire de la France est immense et mérite un soutien plus affirmé des pouvoirs publics ainsi qu'un accompagnement à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi, les professionnels de la filière Élevage et Viande demandent au Gouvernement de s'engager dans un plan souveraineté pour un élevage et une viande bovine durables. L'enjeu est de garantir la souveraineté alimentaire en préservant le modèle d'élevage français qui répond aux attentes des consommateurs. Pour cela, la filière bovine française a besoin d'une stratégie claire, cohérente et d'un soutien affirmé des pouvoirs publics.

La filière viande bovine française est confrontée à la décapitalisation structurelle de son cheptel – laitier comme allaitant – depuis 2016, qui s'accélère et qui pourrait atteindre plus d'un million de vaches supplémentaires d'ici 2030. Face à une consommation de viande bovine qui se transforme (plus de consommation hors domicile, plus de viande hachée), mais qui ne se réduit pas en volume global, le déséquilibre entre production et consommation s'accroît et les importations s'accroissent. A horizon 2030, les estimations réalisées montrent que les abattages pourraient être réduits de 20 à 25% et le taux d'autoapprovisionnement en viande bovine pourrait passer de 95 % à 75 %, constituant un danger pour la souveraineté alimentaire de notre pays.

Les enjeux clés

Assurer une juste rémunération pour l'ensemble des professionnels de la filière et en particulier des éleveurs afin d'enrayer la décapitalisation du cheptel bovin

Dans le cadre de sa démarche RSE - le Pacte Sociétal - INTERBEV soutient le développement de la contractualisation à tous les maillons de la filière. En effet, développer les contrats dans la filière viande bovine (allaitante comme laitière) est une manière de préserver des éleveurs sur les territoires, de valoriser le modèle d'élevage herbager et de continuer à proposer une viande française durable et de qualité.

Au-delà des acteurs eux-mêmes, le contrat est un outil sécurisant pour le secteur bancaire afin de mieux accompagner les investisseurs dans un projet d'installation ou de modernisation de l'outil de production, contribuant ainsi à conserver des élevages et entreprises dynamiques partout en France

Nous avons la chance en France d'avoir un modèle d'élevage bovin durable, porteur de nombreux atouts pour l'environnement et qui fait vivre les territoires. L'Etat doit sensibiliser les banques pour qu'elles continuent à financer des investissements en élevage bovin.

Agir sur la restauration publique pour faire le choix de la viande bovine française

Pour rappel, la loi Climat exige 60% de viande durable et de qualité en restauration collective d'ici le 1er janvier 2024 (100% en restauration d'Etat). Or en 2021, 34% des achats de viande relevaient de produits durables et de qualité et 45% étaient d'origine française. Les pouvoirs publics doivent accélérer pour tenir leurs engagements. Afin de choisir l'achat de viande bovine française issue d'un modèle vertueux plutôt que de viandes importées à bas prix, **la filière Elevage et Viande bovine attend des pouvoirs publics de revaloriser le budget de la commande publique alloué au poste alimentation.**

Reconnaitre officiellement l'élevage bovin français comme le modèle durable à préserver

Par le choix d'un affichage environnemental des produits juste et cohérent

Pour apporter des signaux qui permettent réellement aux consommateurs de faire le choix d'un modèle d'élevage durable, INTERBEV engage l'Etat à corriger la méthode actuelle de calcul de l'affichage environnemental pour s'assurer qu'il valorise réellement dans sa notation les atouts de notre élevage extensif sur l'environnement (enrichissement de la biodiversité, stockage du carbone, qualité des sols, qualité des eaux...). Or aujourd'hui encore, l'affichage en discussion est basé essentiellement sur l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) : une méthode élaborée pour l'industrie et qui favorise mécaniquement les systèmes de production les plus intensifs.

Par une accélération de la Recherche et Développement

L'élevage bovin français n'est pas un problème mais une solution pour l'environnement et le climat. Ce modèle d'élevage durable mérite d'être mieux accompagné en matière de recherche et d'innovation pour confirmer ces atouts et accélérer les démarches de progrès engagées (recherche sur la biodiversité, impacts du changement climatique, évaluation de l'ensemble des services rendus par l'élevage, sélection des animaux les moins émetteurs...).

Arrêter les importations de viandes ne respectant pas les normes européennes de production et refuser tout nouvel accord de libre-échange avec la viande comme monnaie d'échange

Alors que l'Union européenne continue d'importer des viandes qui ne respectent pas ses normes de production, **le gouvernement doit défendre le respect des normes sanitaires, de bien-être animal et environnementales européennes pour toutes les importations.**

Il doit également exiger l'intégration de clauses miroir dans les accords commerciaux et de mesures miroir efficaces dans la réglementation européenne.

Préserver et pérenniser le savoir-faire des professionnels de la filière bovine française

Le haut niveau d'exigence de la filière viande bovine française, reconnu dans le monde, est un atout pour répondre aux demandes sociétales en matière sanitaire, environnementale et de bien-être animal. Il se traduit par l'engagement de toute la filière dans sa démarche de RSE, le Pacte Sociétal. Le respect de ce haut niveau de normes dans toutes les entreprises repose sur le professionnalisme des acteurs de tous les maillons, de l'élevage à la distribution, qui participe à la qualité des produits reconnue en France comme à l'international.

C'est pourquoi, **les professionnels de la filière appellent les pouvoirs publics à adopter une Loi d'Orientation Agricole ambitieuse pour renouveler les générations et faciliter le parcours à l'installation, et à conforter l'outil précieux de l'apprentissage.**

Investir dans la compétitivité

au travers de la transition numérique de l'identification des bovins

La transition numérique de la filière bovine est porteuse d'avenir car elle va favoriser la performance sanitaire de la filière, sa compétitivité et favorisera l'attractivité des métiers. Pourtant, les investissements à engager sont conséquents et les filières seules ne pourront les endosser : renouvellement de la Base de Données Nationales d'Identification, dématérialisation des passeports et documents sanitaires des bovins, généralisation des boucles d'identification électronique. La filière demande à l'Etat **d'être au rendez-vous de la transition.**

Communiquer positivement

Sur l'élevage durable bovin français

Afin de valoriser encore davantage les nombreux atouts de l'élevage bovin herbager français, les professionnels de la filière Elevage et Viande bovine demandent au gouvernement un soutien financier pour un plan de communication d'envergure nationale. L'objectif ? mieux faire connaître aux consommateurs la qualité de l'élevage bovin français et les enjeux multiples liés au maintien de l'élevage herbager sur nos territoires.

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière française de l'élevage et des viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur, qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire. Afin de mieux intégrer les attentes de la société, les professionnels de cette filière se sont rassemblés autour d'une démarche de responsabilité sociétale, le « Pacte Sociétal », qui vise à mieux répondre collectivement aux enjeux en matière d'environnement, de protection animale, de juste rémunération des acteurs de la filière et d'attractivité de ses métiers au service d'une alimentation raisonnée et de qualité. En 2021, INTERBEV reçoit à nouveau le label « Engagé RSE confirmé » de niveau 3 sur 4 par AFNOR Certification, encadré par la norme ISO 26 000, pour sa démarche collective de responsabilité sociétale. Aujourd'hui, cette démarche qui engage la filière dans la promesse responsable et durable « Aimez la viande, mangez-en mieux. », est portée par une campagne de communication collective du même nom, signée « Naturellement Flexitariens. »

Contacts presse INTERBEV

Cécile Lardillon - c.lardillon@interbev.fr - 06 40 36 56 34

Enza Leblanc - e.leblanc@interbev.fr - 06 76 66 21 95